

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2018

PLFR POUR 2018 - (N° 1371)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 268

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	0	-13 491 528	0	-14 740 528
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	-8 143 312	0	-7 968 961
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	-3 515 094	0	-3 667 180
TOTAUX	0	-25 149 934	0	-26 376 669
SOLDE		+25 149 934		+26 376 669

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous voulons montrer notre opposition aux annulations de crédits que vous avez effectué sur la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales ».

C'est en effet 14 millions d'euros de crédits annulés qui ne permettront pas de rendre le modèle agricole et agroalimentaire durable.

C'est également 8 millions d'euros de crédits annulés au détriment de la sécurité et de la qualité de l'alimentation.

Comment soutenir de telles annulations alors que vous prétendiez par un récent projet de loi rendre l'agriculture saine et durable ? Quel mépris une fois de plus, quand tant d'agriculteurs peinent à vivre de leur activité et quand les scandales sanitaires et environnementaux se multiplient, qu'il s'agisse de l'impact de la malbouffe ou des ravages des produits phytopharmaceutiques.

Il faudrait à l'inverse investir bien davantage dans ce secteur afin de lancer la transformation de notre modèle agricole et éviter les futurs scandales sanitaires.